

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE SOLIDAIRE

Vous disposez d'une chambre disponible ?
Vous appréciez votre confort et souhaitez rester
vivre le plus longtemps possible dans votre
logement ?
Vous désirez vous rendre utile ou rompre un
certain isolement ?

La loi ELAN de 2018 offre la possibilité aux
locataires d'HLM de pouvoir héberger une jeune
personne en échange de services rendus !

**Participez à une réunion d'information
sur ce dispositif de
« COHABITATION INTERGENERATIONNELLE »,
accompagné d'une personne de confiance.**

- Les services rendus (loyer, menus services, ect)
- L'accompagnement par Grand Bourg Habitat,
- Les avantages,
- Les modalités techniques et juridiques,
- Les jeunes en attente et leur accompagnement.

**Réunion d'information :
Mardi 27 février à 14h à
Grand Bourg Habitat.**

**Rendez-vous
16 avenue
Maginot**